

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2015

NOTE DE SYNTHÈSE

(en application de l'article 30 de la loi d'orientation n° 92-125 relative à l'administration territoriale de la république)

Étaient Présents : Jean-Noël MOISSET. Maryse GUILBERT. Francis RONDET. Nadine RACAULT. Alain VERON. Reine-Marie GREMEAUX. Michel RAES. Adeline ROLDAO-MARTINS. Christine ALLOUIS. Sandrine FILLASTRE. Daniel BENAGOU. Lucienne GUEDON. Ahmed LAFRIZI. Jean Jacques BIZERAY. Daniel BELAND. Rudy BORNE. Régis SCARPINO. Estelle LAMOUR. Fabrice LASSERRE. Christine SEDE.
Anthony ARCIERO (arrivé à 20 h 45)

Absents excusés : François VARLET donne pouvoir à Michel RAES
Michel PRULHIÈRE donne pouvoir à Nadine RACAULT
Suzie PLANCHARD donne pouvoir à Maryse GUILBERT
Denise HOF donne pouvoir à Christine ALLOUIS
Marina CAMAGNA donne pouvoir à Sandrine FILLASTRE

Absente : Michèle MARIE

Secrétaire de séance : Michel RAES

Le Compte rendu du conseil municipal du 20 Mai 2015 est approuvé par 23 voix pour et 2 contre (Fabrice LASSERRE – Christine SEDE)

1°) SCHEMA REGIONAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Maire informe le Conseil Municipal que Messieurs les Préfets des Départements de Seine et Marne et du Val d'Oise ont signé l'arrêté de périmètre fusionnant les Communautés d'Agglomération Roissy-Porte-de-France et Val de France et intégrant 17 communes de Seine et Marne ; Claye-Souilly, Compans, Dammartin-en-Goële, Gressy, Juilly, Le Mesnil-Amelot, Longperrier, Mauregard, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Othis, Rouvres, Saint-Mard, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin et Villeparisis aujourd'hui membres de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, en application du Schéma Régional de Coopération Intercommunale (Carte ci-joint).

Cet arrêté a été notifié le 5 Juin 2015 à la Commune.

Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer dans un délai d'un mois à compter de cette notification.

Le Maire propose de voter en faveur du dispositif proposé par l'arrêté inter préfectoral du 29 Mai 2015.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

2°) CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifié, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34,

Considérant qu'il convient :

De créer :

- 1 Poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe par avancement de grade suite à réussite de l'examen professionnel

De supprimer :

- 1 Poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

3°) BOURSES COMMUNALES 2015/2016

Le bénéficiaire de la bourse départementale est subordonné à l'octroi de la bourse communale. Il est proposé, cette année, de maintenir le montant de cette bourse à 61 € par enfants et par trimestre, pour l'année scolaire 2015/2016. 44 enfants sont bénéficiaires de cette bourse cette année. Suite à une question de Christine SEDE, le montant est versé par virement aux bénéficiaires.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

4°) MOTION DE SOUTIEN CONCERNANT L'EHPAD

La commune de Marly la Ville fait connaître la décision prise par le Conseil Général du Val d'Oise et de l'ARS d'Ile de France de supprimer l'établissement public qui gère l'EHPAD Achard de Marly la Ville.

Monsieur le Maire propose d'approuver la Motion de soutien au Conseil Municipal de Marly la Ville qui propose de saisir le Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé pour que soit apporté à cette affaire la meilleure solution qui permette le maintien de l'EHPAD de Marly la Ville et fait droit à la demande légitime du Maire de Marly de mettre en place une instance de concertation afin de répondre à la préoccupation des élus de la ville.

Le Conseil municipal émet un avis favorable par 24 voix pour et 1 abstention (C. SEDE). Mr Anthony ARCIERO ne prend pas part au vote.

5°) OCCUPATION LOCAL JEUNE A WELCOM'ENGLISH

Welcom'English par courrier du 17 Juin souhaite occuper un local de la commune (Local Jeunes) afin de pouvoir développer l'activité d'Anglais sur le territoire de la Commune. Cet organisme propose une occupation de 48 heures par mois avec une location de 5 € de l'heure soit 240 € par mois pendant 12 mois à compter de Septembre 2015.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DIVERS

Le Maire :

- Informe que le conseil départemental subventionne les travaux de remise en état de la cour du Primaire du Colombier à hauteur de 19.500 €. Que la demande de subvention du Gymnase a été refusée par ce même conseil. A noter que les travaux d'entretien des bâtiments dans les petites communes vont devenir pratiquement impossibles faute d'aide de l'état et du Conseil Départemental.
- Compte rendu du recrutement pour NCS avec Pole emploi.

Alain VERON

- L'appel d'offres concernant les travaux de remise en état de la cour du Primaire du Colombier va être lancé. Les travaux sont prévus pour les vacances de la Toussaint.

Francis RONDET

- Organisation de la Fête de la Musique le Dimanche 21 Juin.

Adeline ROLDAS MARTIN

- Participation à la manifestation de la fête du Judo dimanche dernier. C'est un club qui a des valeurs et qui fonctionne très bien

Anthony ARCIERO

- Fait part de son désaccord sur le compte rendu du Conseil Municipal précédent dans lequel son intervention de 4 pages a été réduite à une ligne. Le Maire rappelle que le compte rendu indique le résultat du vote et qu'il n'est pas question de reprendre l'ensemble des interventions surtout si elle constitue des insultes.

Sandrine FILLASTRE

- Demande que va-t-il être fait sur l'ancienne fontaine de la Place de la Bergerie. Ne pouvant réhabiliter cette fontaine, il est envisagé d'y refaire des plantations.

Rudy BORNE

- Accompagnement de certains jeunes de la commune responsables de quelques problèmes sur la commune. L'idée est de leur trouver du travail

Jean Jacques BIZERAY

- Local jeunes : une coupe des thuyas va être réalisé afin de rendre l'accès plus aéré.

Daniel BENAGOU

- Problème d'enfants qui jouent le long de l'église avec un ballon. Le Maire demande que chacun puisse intervenir s'il constate ce type de faits.

Reine Marie GREMEAUX

- Organisation d'un voyage en Moselle pour les Anciens du 7 au 12 Décembre 2015. Elle propose la participation à 365 € par personne (pour une chambre simple et 350 € pour une chambre double)

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Christine ALLOUIS

- 7eme Auto Rétro avec la participation de 45 véhicules anciens cette année.

Michel RAES

- Organisation des feux de la Saint Jean.
- En juin, sur la Commune, nous avons au total 25 manifestations (Culturelles, Sportives et autres) sur les 4 week end, ce qui montre la dynamique des diverses associations de Survilliers, félicitations aussi à l'ensemble du service technique qui gère les installations et les démontages des matériels nécessaires.
- En ce qui concerne l'environnement, un très mauvais point en ce qui concerne l'absence d'entretien par la DDE du rond-point de la RD 317. Un courrier est fait chaque année afin de signaler l'état désastreux. Monsieur le Maire signale qu'il a rencontré le Maire de la Chapelle en Serval pour une action commune concernant les problèmes occasionnés par le stationnement des camions le long de la RD 317 (sécurité – propreté).

Nadine RACAULT

- L'équipe d'animation des NAPS présentera les ateliers organisés avec les écoles.
- **Kermesse des Ecoles dans le Parc de la Mairie** : Vendredi 19 Juin en soirée l'école du Colombier, Samedi Matin, les écoles Romain Rolland et du Jardin Frémin.